



Protac Ouest

solutions bois pour un avenir durable

terrasse bois vénitienne

Produit élaboré dans nos ateliers bretons, à partir de bois rigoureusement sélectionnés et issus de forêts durablement gérées en France et à l'étranger

certifications
et affiliations
Protac Ouest :

**GARANTIE
10 ANS
SUR LE TRAITEMENT**



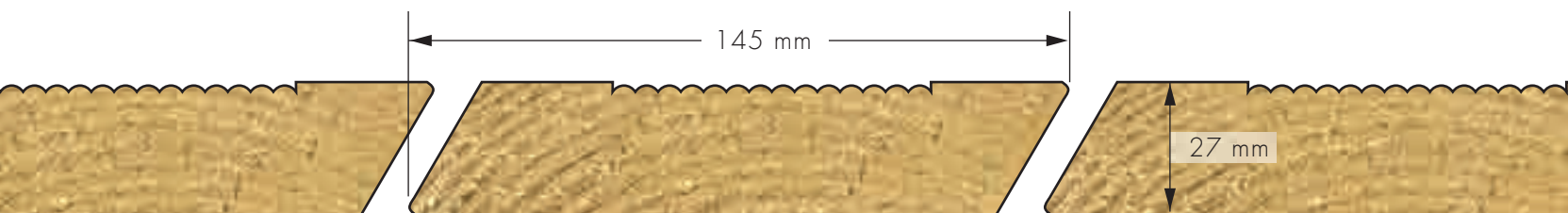
produit d'extérieur

vénitienne

terrasse bois

un profil unique

De par son profil spécifique biaisé, cette lame de terrasse permet la dissimulation de son support, et vous garantit un esthétisme accru.



bois autoclave

Bénéficiant d'un traitement autoclave classe 4, la lame vénitienne est protégée contre les ennemis naturels du bois et peut être mise en extérieur, exposée aux intempéries sans risque d'altération du produit.

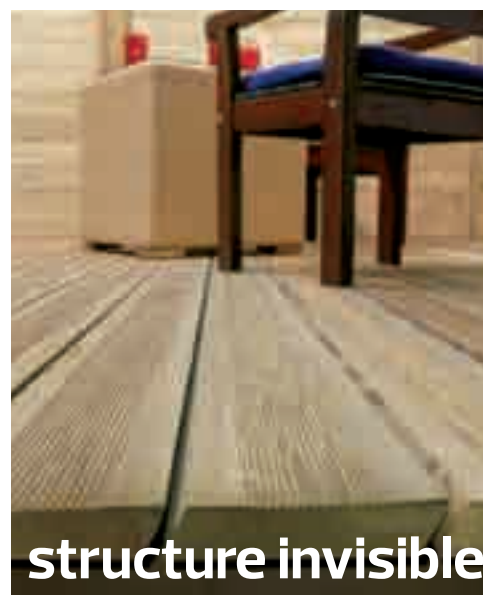
La certification CTB B+ garantit un traitement de qualité conforme à la norme française NF B 50-105-3, traduisant d'une parfaite imprégnation du bois.

pin du nord raboté strié une face
autoclave classe 4

section : 27x145 mm
longueurs selon disponibilités : 3,60 - 4,20 - 4,50 m
nombre d'unité par paquet : 4
nombre d'unité par palette : 256

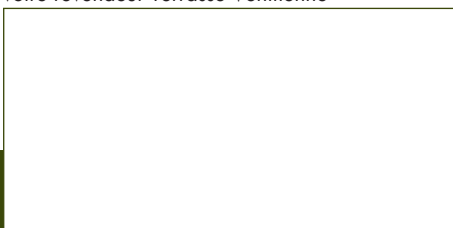
garantie 10 ans sur le traitement
fixation par vis inox crantée ou anelée
pose sur lambourdes classe 4

Définitions : CTB B+ : qualité du traitement autoclave (NF B 50.105.3)
PEFC : bois issus de forêts gérées durablement



structure invisible

votre revendeur Terrasse Vénitienne



certifications
et affiliations
Protac Ouest :

www.protacouest.com

contact@protacouest.com

T. 02 96 500 500 F. 02 96 500 501

ZI de Lanjouan - rue de la saudraie - BP 90322
22403 LAMBALLE cedex

